

Réussir la transmission de ma ferme

« Je ne veux pas que ma ferme parte à l'agrandissement mais comment faire pour trouver un repreneur ? Comment savoir si c'est le bon ? Comment faire pour que la transition se passe bien ? Qui peut m'aider ? Que vais-je faire après ? »

Préparer la transmission de sa ferme, c'est faire face à de nombreuses interrogations et appréhensions.

Cette formation de 3 jours vous donnera les outils pour créer les conditions favorables à la réussite de votre transmission.



> Sur 3 jours à Chaumont (Haute-Marne)

Jour 1 – Vendredi 12 Février 2021

- Prendre du recul par rapport à ma situation
- Formuler mes envies pour le devenir de ma ferme
- Comprendre la génération Y

Chaque journée de formation commence à 9h30 et se termine à 17h30.

Jour 2 – Mardi 02 Mars 2021

- Connaître les étapes du parcours du cédant et du repreneur
- Connaître les organismes ressources, les aides et dispositifs existants
- Avoir les clés pour rédiger une annonce transmission attractive

Jour 3 – Lundi 22 Mars 2021

- Me préparer à rencontrer, choisir et négocier : éléments clés pour établir une bonne relation avec mon repreneur potentiel
- Témoignages de cédants et de repreneurs

« Cette formation m'a conforté dans l'idée que je pouvais transmettre ma ferme »

Jean-Paul, paysan en Haute-Marne



> Les intervenant-e-s

- **Ariane Walaszek**, accompagnatrice à la transmission, ARDEAR Grand Est
- **Dominique Lataste**, psychosociologue, cabinet Autrement Dit
- Et avec l'intervention de :



> Contact et informations

Ariane Walaszek, responsable de stage

Tél. 06.12.40.45.48

Mail : ardeargrandest@gmail.com

Adresse postale :

Maison de l'Agriculture
26, rue du 109^e R.I.
52000 CHAUMONT

> Informations pratiques

Publics : Paysan·ne·s. La présence des conjoints et/ou associés est vivement conseillée.

Frais pédagogiques : 870 €, dont à votre charge :

- **Stagiaire éligible vivea :** 300 €
- **Stagiaire non éligible vivea, adhérent à l'ARDEAR :** 300 €.
- **Stagiaire non éligible vivea, non adhérent à l'ARDEAR :** 870 €.

Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de nous contacter.

En participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chef-fes d'entreprise.

Autres coûts à prévoir : le repas est à la charge du stagiaire.

Méthodes pédagogiques : Méthode active basée sur l'échange de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.

Mode de validation : Délivrance d'une attestation de formation.

Lieu : Maison des Associations, Chaumont, 52000

Conditions générales de service et règlement sur :

<http://www.agriculturepaysanne.org/files/Conditions-gy-ny-rales-de-service-ry-glement.pdf>

« Cette formation m'a permis de savoir par où commencer et de me lancer dans les démarches »

Dominique, paysan en Haute-Marne



> Accessibilité



Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble nos possibilités d'adaptation.

> **Inscription :** Remplissez le formulaire d'inscription en cliquant **ICI**. Stage limité à 10 personnes.

Formation à l'initiative de :



Avec le soutien financier de :

